CAPA des professeurs certifiés - Académie de Grenoble -

- Avancement accéléré du corps des certifiés -

le 09 juin 2021

Déclaration liminaire du SNFOLC

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPA,

Cette CAPA s'effectue de nouveau dans des conditions particulières avec les difficultés que comportent la visioconférence. Les élus du SNFOLC auraient préféré se réunir en présentiel, tout en appliquant bien évidemment les gestes barrières. Nous espérons que les instances de l'année scolaire 2020-2021 pourront s'effectuer dans des conditions plus propices au dialogue.

A cause de la **loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019** et des LDG qui en découlent, la CAPA ne traitera plus la carrière des enseignants. C'est pourquoi le **SNFOLC,** avec la FNEC FP-FO, revendique le **retrait cette loi** afin que les personnels enseignants puissent avoir la **garantie d'être traités à égalité dans le déroulement de leur carrière les années prochaines,** d'autant plus que les **conditions de travail (télétravail, manque de personnels, ...) sont dégradées pour les services administratifs.**

Actuellement, le seul moyen pour un enseignant puisse d'augmenter sa rémunération est d'effectuer des heures supplémentaires et donc de s'épuiser au travail. M. Blanquer propose une enveloppe de 700 millions pour revaloriser cette rémunération des salaires, mais cette revalorisation est nettement insuffisante et ne s'appliquera pas à tous les enseignants dans les mêmes proportions.

Au choix gouvernemental, le SNFOLC oppose une autre logique ; augmentation immédiate de 183 euros comme les agents hospitaliers l'ont obtenue l'année dernière, ainsi qu'une augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice qui permettrait un rattrapage du pouvoir d'achat.

En ce qui concerne l'ordre du jour, le **SNFOLC** s'est toujours **opposé au PPCR** et continuera à s'y opposer puisqu'**il ralentit le déroulement de la carrière des enseignants**.

Sur la situation générale : le gouvernement confirme, avec le contrôle continu au Baccalauréat, sa volonté de supprimer le **baccalauréat comme examen avec des épreuves anonymes, nationales, terminales et permettant l'obtention du premier grade universitaire. Le SNFOLC s'oppose à cette transformation du baccalauréat.**

C'est pourquoi notre organisation syndicale soutient les personnels qui seront en grève à partir du 17 juin 2021 ou en manifestation contre la réforme du lycée et du baccalauréat.

Nous vous remercions de votre écoute.